COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL 20 septembre 2017

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en lieu et place habituels de ses séances sous la présidence du maire Monsieur Sylvain LETENDRE.

Date de convocation 14 septembre 2017

<u>Présents</u>: LETENDRE Sylvain, ALBY Christian, EL BAHRI Monder, AMBROSIO Ludovic, VILLARD Sandrine et PAILLARD Cédric, LECURIEUX-LAFFERONNAY Karl, LAMBERT Mary-Pierre, Evelyne ALLARA

Absents excusés: LEMOINE Alexandre, SALCEDE Damien, BOY Virginie, MACIEJEWSKI Adeline, MARY Brigitte,

Pouvoirs: PIETRUSKA Sandra à VILLARD Sandrine

VILLARD Sandrine a été désignée comme secrétaire de séance.

Lecture de l'ordre du jour :

- 1- Approbation du dernier compte rendu
- 2- USEDA: Extension éclairage public Rue du Cornoult
- 3- RIFSEEP
- 4- Convention de mise à disposition de la parcelle de la montagne du beurre
- 5- Délais amortissement des travaux d'assainissement et de la station d'épuration
- 6- Décisions modificatives au budget de l'eau & assainissement

Mme VILLARD Sandrine a été désignée comme secrétaire de séance ce qu'elle a accepté.

1 / Approbation du compte rendu du 1er juin 2017

Le compte rendu est accepté à l'unanimité

2/ USEDA: Extension éclairage public Rue du Cornoult

-Afin de pouvoir anticiper sur le planning des travaux de l'USEDA et pour une réalisation en 2018, de même pour un financement budget 2018.

✓ Montant des travaux : 3623.80€
✓ Participation USEDA : 939.69€
✓ Part communale : 2684.11€

Travaux votés à l'unanimité

3/ RIFSEEP

Le 1er Juin nous avons délibéré concernant la mise en place du nouveau régime indemnitaire pour le service administratif en choisissant de ne pas instaurer la part du CIA (RIFSEEP = IFSE + CIA)

De nombreuses communes ayant opté pour ce mode de fonctionnement, la préfecture nous demande de modifier la délibération 28-2017 et d'y inclure cette part car c'est le fondement de ce régime indemnitaire.

De plus il est maintenant possible de le mettre en place pour le service technique.

Mise en place du RIFSEEP votée à l'unanimité

4/ Convention de mise à disposition de la parcelle de la montagne du Beurre

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet de convention de mise à disposition à titre gratuit d'un terrain composé de deux parcelles la ZN 89 et ZN 85 de 13120 m2 et 9640 m2 situé à la montagne du beurre à l'association Team Butler.

Mme ALLARA demande que deux compensations soient inscrites dans la convention qui sont :

- L'entretien du chemin communal qui accède aux parcelles
- Un tarif préférentiel aux habitants de Viels Maisons

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver le projet de convention de mise à disposition des parcelles ZN 89 et ZN 85 et d'autoriser le Maire à signer cette convention ainsi complétée.

5/ Vote des durées d'amortissement des travaux d'assainissement et de la station d'épuration.

Suite aux transferts des travaux d'assainissement et de la station d'épuration au budget de l'eau & assainissement, nous devons à présents voter les délais d'amortissement.

Les durées d'amortissement sont de

- 40 ans pour la station proprement dite
- 60 ans pour les réseaux d'assainissement

Durées votées à l'unanimité

6/ Décision modificative au budget de l'eau & assainissement

Avant tout transfert de subventions au budget de l'eau & assainissement les titres 22/2014 et 89/2016 devront être annulés et réémis au 1316.

Il faut pour cela prévoir des crédits en dépense d'investissement au :

- 041 16818 : 299 006€ - 041 4582 : 44 827€

Et en recette d'investissement au :

- 041 1316 : 343 833€

Décisions votées à l'unanimité

A 20h00, l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.

Fait à Viels-Maisons, Le 21 septembre 2017

Le Maire, Sylvain LETENDRE